

La MRC d'Antoine-Labelle octroie 1 891 811 \$ à des projets de vitalisation

Mont-Laurier, le 18 juillet 2023 – Alors que la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) lançait son deuxième appel de projets en octobre dernier dans le cadre de son entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité (FRR volet 4) conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le conseil de la MRCAL est fier de pouvoir supporter financièrement des projets de vitalisation du territoire par l'octroi d'aides financières totalisant 1 891 811 \$.

Ayant pour objectifs la réalisation de projets ou d'initiatives pour soutenir la vitalisation et l'amélioration de services ou d'équipements pour la population afin d'agir positivement sur la vitalité du territoire, l'appel de projets concernait les organismes municipaux, les communautés autochtones, les coopératives (excluant celles du secteur financier), les organismes sans but lucratif et les organismes de réseaux du milieu de l'éducation.

Les projets retenus s'inscrivent dans les axes de vitalisation déterminés par le conseil de la MRC, soit l'emploi et la main-d'œuvre, le milieu de vie ou le tourisme. Ces projets constituent une initiative d'une durée limitée dans le temps, de nature ponctuelle et non récurrente, en plus de se réaliser sur le territoire de la MRCAL.

« Avec ce second appel de projets, le conseil de la MRC est heureux de pouvoir octroyer à nouveau des sommes importantes visant le soutien d'initiatives qui auront un impact positif sur la vitalisation de notre territoire. Cette entente apportera son apport significatif dans la réalisation de ces projets », souligne M. Daniel Bourdon, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la Ville de Mont-Laurier.

« Grâce à l'Entente de vitalisation, 13 nouveaux projets seront soutenus et contribueront à la vitalité de la MRC d'Antoine-Labelle. Ils sauront très certainement charmer les visiteuses et visiteurs, et améliorer la qualité de vie de la population. Au bout du compte, c'est la communauté qui profitera d'un milieu plus dynamique et je m'en réjouis! », indique M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

Les projets conventionnels retenus

D'abord, le projet du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides a pour objectif d'embellir la cour d'école du Pavillon Saint-Joseph. Le CSSHL souhaite construire un terrain synthétique multisport, un demi-terrain de basketball, ainsi qu'une structure couverte, pouvant autant servir de classe extérieure, d'estrades que d'un lieu pour pique-niquer. L'endroit sera attrayant et rassembleur, permettra de garder

les jeunes sur le terrain de l'école et encouragera la tenue de classes vertes et la pratique de sports extérieurs. De plus, il pourra être bénéfique à de nombreuses activités ou réalisations extramunicipales et pour la population locale. Ce projet se voit octroyer 100 000 \$ par la MRCAL.

Le Parc régional Montagne du Diable, quant à lui, souhaite réaliser la suite du projet Un parc pour s'évader. Pour y parvenir, l'organisme veut bénéficier d'un accompagnement, par une firme spécialisée, en développement de produits nichés, afin d'élaborer différents forfaits, activités, analyses de rentabilité, conception et mise en marché. Ce projet bénéficie d'une aide financière de 54 000 \$.

L'Action Bénévole de la Rouge (ABR) reçoit 100 000 \$ pour l'optimisation des infrastructures, notamment par la relocalisation de l'organisme et l'agrandissement des installations. Afin de répondre au manque d'espace d'entreposage, au manque de bureaux, au ralentissement du fonctionnement et de l'expansion des activités, l'ABR souhaite acquérir un nouvel emplacement qui permettra de combler les besoins sans ajouter de défis logistiques, permettra l'aménagement, d'un café, d'une salle communautaire, d'une cuisine, d'un bloc sanitaire et de bureaux administratifs. Ce lieu offrira également une nouvelle salle multimédia pour faire des rencontres avec les employés, les bénévoles et le conseil d'administration, en plus d'optimiser les équipements et le de l'organisme.

La Maison de l'Entrepreneur souhaite réaliser le déploiement du Centre d'Innovation en Bioéconomie Forestière (CIBF). Ce projet vise à offrir un environnement de codéveloppement aux entreprises du domaine forestier souhaitant innover, via des avancées, en bioéconomie forestière et/ou en optimisation des processus, reliés à la forêt. L'objectif est d'assurer que les projets puissent s'intégrer aux entreprises de façon structurée, mesurée et avec un maximum de retombées en productivité, tout en minimisant les coûts et les risques pour maximiser un retour financier. Pour réaliser ce projet, la MRCAL octroie une enveloppe de 99 900 \$.

Ensuite, la municipalité de Chute-Saint-Philippe réalisera le projet de service de garde éducatif. Considérant le manque de places en garderie ayant un impact défavorable dans l'attractivité et la rétention des familles sur le territoire, la municipalité souhaite acquérir et rénover un bâtiment, afin d'y implanter une garderie et la bibliothèque municipale. Ce projet pouvant assurer 12 places pour les familles est soutenu financièrement à la hauteur de 100 000 \$.

La Club Quad s'est vu octroyer une somme de 87 911 \$ pour son projet de réfection du sentier de la Montagne du Diable – Phase 2. Les travaux, sur une distance de 20,4 km, consistent à remettre en état le sentier, afin de l'ouvrir à nouveau. La nature des interventions consiste, notamment, à débroussailler, remplacer les ponceaux, procéder à la réfection de la surface de roulement, nettoyer et améliorer les fossés d'égouttement, en plus d'installer de la signalisation.

La Ville de Mont-Laurier souhaite réaliser son projet Ma ville en vélo! Le projet vise à mettre en place un plan cyclable sécuritaire, dans le secteur urbain de Mont-Laurier, pour faciliter les déplacements et le transport actif. Le plan proposé a pour objectif de rendre accessibles les diverses infrastructures de la ville, et ce, à partir de la route verte et du km 200 du Parc Linéaire le P'tit Train du Nord. Pour ce projet, la Ville de Mont-Laurier se voit octroyer 100 000 \$.

Ensuite, au cœur du noyau villageois de la municipalité de Lac-du-Cerf, s'inscrit le projet de revitalisation du parc Raymond-Charbonneau – Phase 2. La municipalité veut se doter d'un lieu rassembleur, créé pour et par sa communauté et répondant aux besoins de tous ses citoyens et citoyennes, ainsi que des visiteurs des autres municipalités et des touristes. Elle souhaite reconstruire les aires de jeux pour les enfants et aménager l'entrée du parc. Ce projet est soutenu financièrement à la hauteur de 100 000 \$.

Finalement, la municipalité de Sainte-Aimé-du-Lac-des-Îles reçoit une aide financière de 100 000 \$ pour aménager et mettre en valeur deux sites, soit le terrain de balle et la plage municipale riveraine du lac des Îles. L'objectif est que ces lieux de rencontre préconisent l'activité physique, le divertissement culturel et social, ainsi que la mise en valeur et l'utilisation responsable du patrimoine naturel.

Projets à caractère exceptionnel retenus

L'appel de projets visait également à soutenir des projets à caractère exceptionnel, structurant pour la vitalité du territoire pour lesquels se retrouve l'adéquation avec les axes de vitalisation et le besoin de recourir à des sommes importantes pour la réalisation du projet. Ainsi, les quatre projets suivants reçoivent un appui financier.

D'abord, la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est soutenue à la hauteur de 250 000 \$ dans le cadre de son projet de construction d'un nouveau campus. Le projet prévoit l'aménagement de sept nouvelles salles de classe, de cinq salles d'étude, d'une didacthèque, d'une salle à usage divers, d'espaces communs, de bureaux administratifs et d'infrastructures réservées au développement et à la recherche. Il permettra à l'UQAT de suivre le taux de croissance de sa communauté étudiante en progression et continuer sa participation à la vitalité socioéconomique de la région.

Le TACAL se voit octroyer une aide financière de 200 000 \$, afin de déployer la deuxième phase du réseau de bornes de recharge électrique sur le territoire. Ce projet prévoit l'installation de bornes de niveau 2 dans plusieurs municipalités et ainsi bénéficier d'un levier supplémentaire pour l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Ensuite, la Corporation du parc du Poisson Blanc (CPPB) reçoit une enveloppe de 250 000 \$ pour l'optimisation de la pointe de la truite – Accueil des îles. Ce projet vise à optimiser, à des fins touristiques, l'utilisation de 6,1 hectares de la pointe de la Truite. Ce secteur est le point de départ de l'activité phare de la CPPB, soit le canot, le kayak, la planche à pagaie et le camping sur les îles du réservoir du Poisson Blanc. La construction de bâtiments et l'aménagement d'infrastructures qui permettront de soutenir la croissance de l'achalandage de la clientèle touristique.

Finalement, Signé Femme obtient une aide financière de 250 000 \$ pour l'achat d'un édifice et la création d'un pôle communautaire. Afin de continuer sa mission et de pouvoir atteindre ses objectifs stratégiques, l'organisme a besoin de diversifier son offre de services et doit se relocaliser dans un endroit plus grand et plus accessible. Avec un nouvel espace, il sera possible d'offrir de nouveaux services sur place, notamment de nouvelles intervenantes, plus de locaux, plus de disponibilités et un horaire plus varié pour accueillir les

résidentes dans le besoin. Il sera également possible pour les partenaires de venir occuper les lieux pour offrir du soutien, des formations, des ateliers ou autres.

Entente vitalisation

Rappelons que c'est en janvier 2021, dans le cadre du volet Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité, que le MAMH a accordé à la MRCAL une aide financière totalisant 6 123 960 \$ pour la période 2020 à 2024 pour une entente vitalisation. Celle-ci a pour objectifs d'encourager la mobilisation des acteurs municipaux pour faire face aux défis de vitalisation, de favoriser la collaboration entre le gouvernement, la MRC et les municipalités, d'appuyer la réalisation d'initiatives de vitalisation sur le territoire, ainsi que d'agir positivement sur la vitalité par l'amélioration de services ou d'équipements et la réalisation de projets dans les secteurs économique, social, touristique ou culturel.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca